

VIVRE EN VILLE

UN FILM DE CÉCILE PHILIPPIN

DURÉE : 25 MIN – HD – 16/9



Comment se loger, travailler, se soigner, s'épanouir, lorsque l'on vit en ville avec une souffrance psychique ? A l'écoute des témoignages singuliers d'une quinzaine de personnes soignées en psychiatrie, le film "Vivre en ville" dessine un état des lieux, intime et concret, du soin hors de l'hôpital et des enjeux du vivre ensemble.

Avec la participation de :

Gianni Antonelli, Franck Cyrille, Christiane Clément,
Rigobert Diambu-Mbelani-Ba, Jacqueline Dupuis, Guy Ethelfi,
Sylvie Hérissé, Catherine Garlin, Jean-Claude Guinard, Lahoucine Hajjaj,
Yvette Maillard, Anissa Lakhdar, Jean-Luc Lorenzini, Nicole Rondel,
Aïda Sehili, Guillaume Simon, Judith Slama, François Vuong,
Abdel-Karim Terreri, Christel Weber



Avec le soutien de :

Association Vivre en Ville
Centre Hospitalier Les Murets
Mairie de Nogent sur Marne

Prises de vue, montage, musique originale :

Cécile Philippin

Son :

Benjamin Jaussaud

Production / distribution :

Les Films sur le Palier

Contact :

Cécile Philippin
Les Films sur le Palier
09 54 55 30 73
Courriel : surlepalier@gmail.com



ENTRETIEN AVEC CÉCILE PHILIPPIN



Cécile Philippin est auteure, réalisatrice et compositrice. En 2012, elle réalise son premier film, le documentaire "Les Voix de ma soeur" (premier Prix de la catégorie Santé Mentale au Festival ImagéSanté de Liège, Clé d'Argent du Festival Vidéopsy de Lorquin. Diffusion TV5 Monde). Elle a composé des bandes originales de courts et moyens métrages et deux albums de chansons. Elle est associée fondatrice depuis 2006 de la société de production Sur le Palier.

Vivre en ville est votre 3ème film. Pourquoi avoir traité de nouveau un sujet lié à la psychiatrie ?

Il y a tant d'aspects complexes qui vous saisissent quand vous vous intéressez à ces sujets... Pour les Voix de ma sœur, mon premier film, qui est un témoignage familial, j'ai traité essentiellement du lien avec les proches et avec les soignants.

Pour le second qui était la captation d'un colloque scientifique, j'ai beaucoup appris sur les traitements et les recherches en cours, mais aussi sur les problèmes de réinsertion sociale, de logement ou de travail.

Pour Vivre en Ville, vous avez donc choisi cette approche plus sociale ?

En effet. On évoque souvent l'hôpital quand on parle de psychiatrie, mais en réalité l'hospitalisation est devenue marginale. Plus de 90% des personnes suivies en psychiatrie sont aujourd'hui soignées en ambulatoire et logées en ville. Tout a beaucoup changé en 50 ans, on a encore du mal à le réaliser et c'est ce qui m'a motivée à faire ce film. Ces questions de logement, de revenu, de qualité de vie, d'exclusion sociale ou d'isolement ont évidemment des retombées sur l'état psychique des personnes et aussi sur l'organisation et la continuité des soins.



Comment avez-vous travaillé avec l'association ?

Nous nous sommes rencontrés début 2013 avec un groupe d'adhérents de l'association. Ils étaient huit à composer ce groupe qu'ils ont appelé la « Commission film » : 3 soignés, 4 soignants et une comédienne.

Au départ, il y avait le désir de faire un film ensemble et à partir de là toutes les options ont été envisagées : fiction ou documentaire ? Pour raconter quoi ? Pour s'adresser à qui ? Et avec quels moyens ? etc. Nous en avons beaucoup discuté, chacun a écrit sa note d'intention, décrivant ce qu'il espérait du film et dans ce groupe de 8 personnes, il y avait quasiment 8 désirs de film différents ! Il a donc fallu faire des choix et ça n'a pas toujours été facile, mais je crois que nous sommes tous très fiers du résultat final.

Ce résultat repose énormément sur les témoignages, comment avez vous trouvé ou choisi vos témoins ?

Je dirais que c'est plutôt eux qui m'ont trouvée... Il n'y a pas eu de rencontres ni de discussions préalables avec ces personnes. Pour chaque tournage, l'association faisait simplement savoir que je serai présente tel jour à telle heure, que nous faisons un film sur le « vivre en ville », et que chacun pouvait librement décider d'y participer ou non, de venir témoigner ou non. Nous avons préparé un appel à témoignage et c'est ce questionnaire qui a servi de support pour tous les entretiens.

Les deux journées durant lesquelles il y a eu le plus de volontaires et d'entretiens, c'est une journée de brocante à Bry sur Marne et une journée de peinture organisée pour l'anniversaire de l'association fin 2014. Cette journée, « les 30 arts » a été aussi l'occasion pour les uns et les autres de venir peindre sur le thème « habiter » et de produire ces œuvres originales que l'on voit dans le film.

On ne sait pas de quoi souffrent les intervenants. Pour certains on a du mal à croire qu'ils soient malades.

En effet, c'est aussi tout l'enjeu du film. Dans mes précédents films, notamment « les Voix de ma soeur », il y avait une réelle détermination à dire le diagnostic, à l'expliquer et à l'assumer, pour dé-diaboliser, dé-dramatiser, etc. Mais, ici, le propos n'est pas du tout le même.



Comme le dit très joliment Jacqueline, une des personnes qui témoignent et qui est aussi membre de la commission film : « on n'est pas malade pour tout ! ». C'est de cela qu'il s'agit dans ce film, il ne s'agit pas de la maladie psychique, mais de l'humain et du vivre ensemble. Je crois qu'en décidant de construire le film uniquement à partir de témoignages de personnes en souffrance psychique, nous avons fait ce que nous pouvions faire de mieux. Il y a une telle sincérité et une telle simplicité dans ces prises de parole. On n'imagine pas tant de lucidité, tant qu'on n'y a pas eu accès...

Le film donne ainsi un aperçu concret du quotidien des personnes et de la diversité des situations : celui qui a un appartement, celui qui n'en a pas, celui qui travaille, celui qui ne peut pas, etc. Il s'agit de préoccupations prosaïques et qui nous concernent tous, malades ou pas.

Quelle est la vocation de ce film ? A qui s'adresse-t'il ?

Comme le dit Jean-Luc, un autre de nos témoins : « l'intérêt, c'est de pouvoir se dire qu'on n'est pas tout seul ». Dans ce sens, je crois que le film a toute vocation à combattre les sentiments d'exclusion ou d'isolement que peuvent ressentir les personnes en souffrance psychique et leurs proches. J'imagine aussi que ces témoignages pourraient être utiles aux soignants qui n'ont pas forcément accès à une parole aussi directe de la part de leurs patients.

Mais la principale vocation du film, à mon avis, est de servir de support pour des débats plus larges sur ces sujets. Je pense depuis longtemps que ces questions ne concernent pas uniquement les personnes qui reçoivent des soins en psychiatrie, ou leurs proches, ou leurs soignants ; elles concernent en réalité une grande partie de notre population : les enseignants, les élus, les voisins, le commerçant du coin, le chauffeur du bus...

*



EN RÉUNION AVEC LA COMMISSION FILM DE L'ASSOCIATION « VIVRE EN VILLE »



Vivre en Ville a son siège à Nogent sur Marne et est rattachée au 2ème secteur du C.H. Les Murets à la Queue en Brie (94). Elle rassemble des patients, des soignants et des tiers, et son objectif est d'aider à la réinsertion des personnes pour qui la souffrance psychique a été un facteur d'exclusion sociale. Elle a fêté en 2014 ses 30 années d'existence.

En charge du projet de film depuis 2013, la commission film de l'association Vivre en Ville est composée de 8 personnes. Trois sont soignées sur le secteur, quatre y travaillent comme soignants et la huitième est comédienne.

Un mardi de janvier 2016, la commission se réunit pour partager les impressions de chacun au sujet du film :

Cécile : Quel regard portez-vous sur le film, maintenant qu'il est achevé ?

Jacqueline : Je trouve que le film livre avec respect et sensibilité le quotidien de personnes qui auraient pu être vous ou moi. La souffrance psychique se fait discrète. Les personnes sont attachantes, sincères, dignes, aimantes. Tout est fluide, se lie, se mêle, s'entremêle. La trame se laisse deviner sans s'imposer.

François : Le résultat a l'apparence d'un film simple, basé sur des interviews, on croit le connaître, mais à chaque fois, il me pose de nouvelles questions tant l'entreprise de faire parler les patients de leur histoire se révèle être bien plus complexe qu'il n'y paraît. J'ai regardé le film de nouveau ce matin, ça doit être la troisième fois.

Jacqueline : Je l'ai regardé plusieurs fois moi aussi.



Sylvie : C'est un bonheur que d'avoir pu découvrir et participer à la réalisation d'un film! Nous avons abouti au sein de l'association à la réalisation d'un projet vivifiant au plus près de nos idéaux (tels que je les entends) et de notre réalité. Les membres de la commission sont parvenus à surmonter leurs désaccords, à travailler ensemble. Le film ouvre sur l'extérieur, au delà du cloisonnement soignant/soigné, il met en lumière la part d'humanité de tout un chacun. L'intime peut s'y dire en toute dignité, grâce au regard et à la lecture de la réalisatrice sans qui rien de cette aventure n'aurait pu exister ! Merci encore Cécile.

Jean-Luc : J'ai trouvé le film trop court. Il y a des choses que j'ai dites en interview et qui ne figurent pas dans le film, c'est dommage.

Judith : Moi c'est pareil, je n'apparais quasiment pas dans le film, mais il fallait bien que Cécile fasse des choix.

Jacqueline : Ce n'est pas la présence à l'image qui compte, c'est ce qui est dit ! Moi, je trouve que parmi toutes les heures de rushes, Cécile a su retenir le mot juste, saisir l'attitude opportune, exploiter l'expression subtile qui font toute la pertinence, la richesse et le savoir-vivre de ce documentaire.

Anissa : Le film est passionnant à deux niveaux : lors des commissions film nous avons pu échanger de façon constructive, même si nous n'étions pas toujours d'accord sur certains points, et quand je le regarde me reviennent toutes les questions, hésitations, silences, que nous avons partagés. De plus, il donne la parole à des personnes qui l'ont peu, qui se livrent avec beaucoup de sensibilité et de pudeur, sans larmoiement, et je pense que cela touche le spectateur.

Guillaume : Je trouve que dans le film, chacun dit bien à sa façon comment il parvient à trouver des points d'appui personnels pour "vivre en ville". Qui avec des dispositifs de psychiatrie, ancien ou nouveau (cmp, hôpital, médicament...), qui avec les structures plus récentes du médico-social (foyer logement, samsah), qui avec une association, qui avec des repères de toujours (la famille, le travail). Pour qui veut entendre, le film montre bien que la question "que faire?" ne peut pas se poser en général, mais se pose toujours de façon singulière, à chaque rencontre. Si le spectateur est touché par le film, il se posera la question pour lui même sous la forme qui lui convient le mieux. En ce sens j'aime beaucoup la phrase de Cécile au sujet du vivre ensemble qui concerne tout le monde, même les chauffeurs de bus...



Cécile : Que va devenir la commission film, maintenant ?

Judith : La commission film m'a beaucoup apporté. J'ai réussi à transmettre beaucoup de choses que je n'arrivais pas à exprimer et j'ai réussi à faire face à ma propre maladie et à mes peurs. J'aimerais que la commission puisse continuer.

Jacqueline : La commission film n'a pas l'intention de se dissoudre. Elle a un bout de chemin à faire avec le film, elle va le porter à son tour. Des projections sont prévues, des représentations, des accompagnements...

François : En effet ! Je viens d'ailleurs d'être sollicité pour animer une rencontre avec les étudiants d'un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)..

Sylvie : Super ! Mais si on veut être fidèle au film et à notre démarche, on ne peut pas accepter qu'il soit présenté au public uniquement par un soignant. Je crois que nous devons nous astreindre à ce que les personnes qui témoignent dans le film puissent participer aux débats à chaque fois que possible.

Anissa : Oui, je pense aussi que ce film "doit" favoriser des échanges avec le public, car le nombre de personnes concernées par la souffrance psychique est important (les patients, la famille, l'entourage ...) et qu'il est nécessaire de leur donner la parole, à la suite de la projection du film. C'est un sujet souvent tabou pour tous, et libérer la parole c'est accepter l'autre dans ses différences.

Cécile : Ça, c'est un point important et je suis d'accord. On y sera attentif aussi à la production, en autorisant particulièrement les initiatives qui prévoieront un débat ouvert et bienveillant avec des personnes concernées par la psychiatrie.

Jacqueline : Moi je veux bien aller aux projections et participer aux débats, mais je n'irai pas toute seule ! Il faudrait qu'il y ait au moins un soignant avec moi, ou alors Cécile.

Guillaume : Je vois que nous sommes tous d'accord sur ce point. C'est très bien. L'ordre du jour de la prochaine réunion est donc tout trouvé : organisation de la projection à L'IFSI et d'une autre au Centre Hospitalier les Muretsl. Au revoir à tous et à dans 15 jours !



Retrouvez les dates des prochaines rencontres, débats et projections
sur le site web dédié au film :

vivreenville.surlepalier.com

VIVRE EN VILLE

Un film de Cécile Philippin
produit par les Films sur le Palier
sur une initiative et avec le soutien de
l'association Vivre en Ville